



SIGNATURE DE LA CONVENTION DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE PAU

EN PRESENCE DU PREMIER MINISTRE

LUNDI 20 MARS 2017

SOMMAIRE

DATES CLES DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE LA VILLE	p.4
LE RENOUVELLEMENT URBAIN : REDONNER VIE AUX QUARTIERS	p.6
LE RENOUVELLEMENT URBAIN EN QUELQUES CHIFFRES	p.7
LE PREMIER PROGRAMME NATIONAL DE RENOVATION URBAINE 2004 - 2020	p.8
LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN 2014 - 2030.....	p.9
NPNRU : LES 200 QUARTIERS D'INTERET NATIONAL	p.10
NPNRU : CONTINUITE ET INNOVATIONS.....	p.11
NPNRU : PREMIERES OPERATIONS	p.13
La convention opérationnelle de la Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées	p.14
NPNRU : LES HABITANTS ACTEURS	p.19
NPNRU : LES OUTILS DE LA MIXITE SOCIALE.....	p.20
AUTRES ACTIONS DE L'ANRU EN FAVEUR DES QUARTIERS	p.21

LES DATES CLES DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE LA VILLE

Octobre 2012 – Janvier 2013

CONCERTATION NATIONALE, « QUARTIERS, ENGAGEONS LE CHANGEMENT »

Sous la tutelle de François Lamy, ministre délégué à la Ville : 100 heures de réunions, 4 rencontres avis citoyens (Bobigny, Rennes, La Seyne-sur-Mer, Strasbourg), 1 600 participants, 700 contributions dans les cahiers d'acteurs.

8 juillet 2013

Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache remettent à François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville, leur rapport « Pour une réforme radicale de la politique de la Ville - Ça ne se fera plus sans nous - Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires ».

19 février 2013

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DES VILLES

Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, annonce 27 propositions d'actions largement fondées sur les préconisations formulées dans le cadre de la concertation nationale « Quartiers, engageons le changement ».

2 août 2013 - Automne 2013

PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI EN CONSEIL DES MINISTRES ET DÉBAT PARLEMENTAIRE

François Lamy présente le projet de loi de programmation pour la Ville et la Cohésion urbaine.

21 février 2014

PROMULGATION DE LA LOI DE PROGRAMMATION POUR LA VILLE ET LA COHÉSION URBAINE

Ce texte inscrit le principe fondamental de co-construction de la politique de la ville avec les habitants, la redéfinition des quartiers prioritaires à partir du critère unique du niveau de revenus des habitants, un contrat urbain global à l'échelle intercommunale, un nouveau programme national de renouvellement urbain, le retour du droit commun dans les quartiers populaires. Il réconcilie les dimensions urbaine et humaine de la politique de la ville.

17 juin 2014

1 514 QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) IDENTIFIÉS

Najat Vallaud-Belkacem, ministre en charge de la Ville, dévoile la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville.

Environ 1 500 quartiers prioritaires en métropole et en Outre-Mer dans 820 communes se substituent aux 2 500 quartiers en contrat urbain de cohésion sociale (Cucs).

16 décembre 2014

LANCEMENT DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU) PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Présidée par François Puygasson, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) et ses partenaires, notamment Action Logement, engagent 5 milliards d'euros permettant de réaliser un investissement de 20 milliards d'euros dans les dix prochaines années pour transformer plus de 450 quartiers d'intérêt national ou régional, soit plus de 3 millions d'habitants concernés (1 milliard d'euros supplémentaires annoncés le 27 octobre 2016).

Janvier 2015

SIGNATURE DES PREMIERS CONTRATS DE VILLE

Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et Myriam El Khomri, secrétaire d'État chargée de la politique de la ville, signent les premiers contrats de ville de nouvelle génération 2015-2020. Document unique, le contrat de ville est conclu à l'échelle intercommunale par tous les services publics. Il engage des actions en faveur de la cohésion sociale, des interventions sur le cadre de vie et le renouvellement urbain, du développement économique et de l'emploi.

6 mars 2015

PREMIER COMITÉ INTERMINISTÉRIEL À L'ÉGALITÉ ET À LA CITOYENNETÉ

Le Premier ministre, Manuel Valls, réunit le premier comité interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté (Ciec) qui adopte 60 décisions pour encourager l'engagement à la citoyenneté, créer les conditions de la mixité et favoriser l'égalité réelle. Deux autres Ciec se sont tenus le 26 octobre 2015 aux Mureaux, et le 13 avril 2016 à Vaulx-en-Velin. Ce troisième Ciec comportait des mesures-phares sur l'égalité réelle, l'emploi, l'éducation et l'engagement. Le même jour, le projet de loi Égalité et Citoyenneté a été présenté en Conseil des ministres.

30 mars 2015

PREMIER COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DES CONSEILS CITOYENS

Myriam El Khomri, secrétaire d'État chargée de la politique de la ville, réunit le premier comité national de suivi des conseils citoyens qui rassemble les principales associations d'élus, les grands réseaux associatifs présents dans les quartiers prioritaires, l'Inter-réseaux des professionnels du développement social urbain (IRDSU), les centres de ressources, l'association des délégués des préfets, ainsi que des préfets à l'égalité des chances et des sous-préfets ville.

1^{er} janvier 2016

TOUS LES CONTRATS DE VILLE SIGNÉS

Les 435 contrats de ville entrent dans leur phase opérationnelle pour répondre aux enjeux locaux – en termes notamment d'emploi, de développement économique, de renouvellement urbain, d'éducation, de santé ou de transport –, identifiés par l'ensemble des partenaires signataires. Les actions mises en œuvre mobiliseront les politiques de l'ensemble de ces partenaires et associeront obligatoirement les habitants, au sein des conseils citoyens.

27 octobre 2016

- 1 MILLIARD D'EUROS SUPPLÉMENTAIRES DE L'ÉTAT POUR LES QUARTIERS

- LE FORUM NATIONAL DES CONSEILS CITOYENS

Le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Patrick Kanner, et la secrétaire d'État chargée de la ville Hélène Geoffroy, réunissent, pour la première fois, 1 000 membres de conseils citoyens pour un temps d'échanges et de formation (Paris).

27 juin 2016

7 MILLIONS D'EUROS POUR LA FORMATION ET L'ANIMATION DES CONSEILS CITOYENS

Hélène Geoffroy, secrétaire d'État chargée de la Ville, annonce le déblocage de 7 millions d'euros pour la formation et l'animation des conseils citoyens.

22 décembre 2016

ADOPTION DU PROJET DE LOI RELATIF À L'ÉGALITÉ ET À LA CITOYENNETÉ

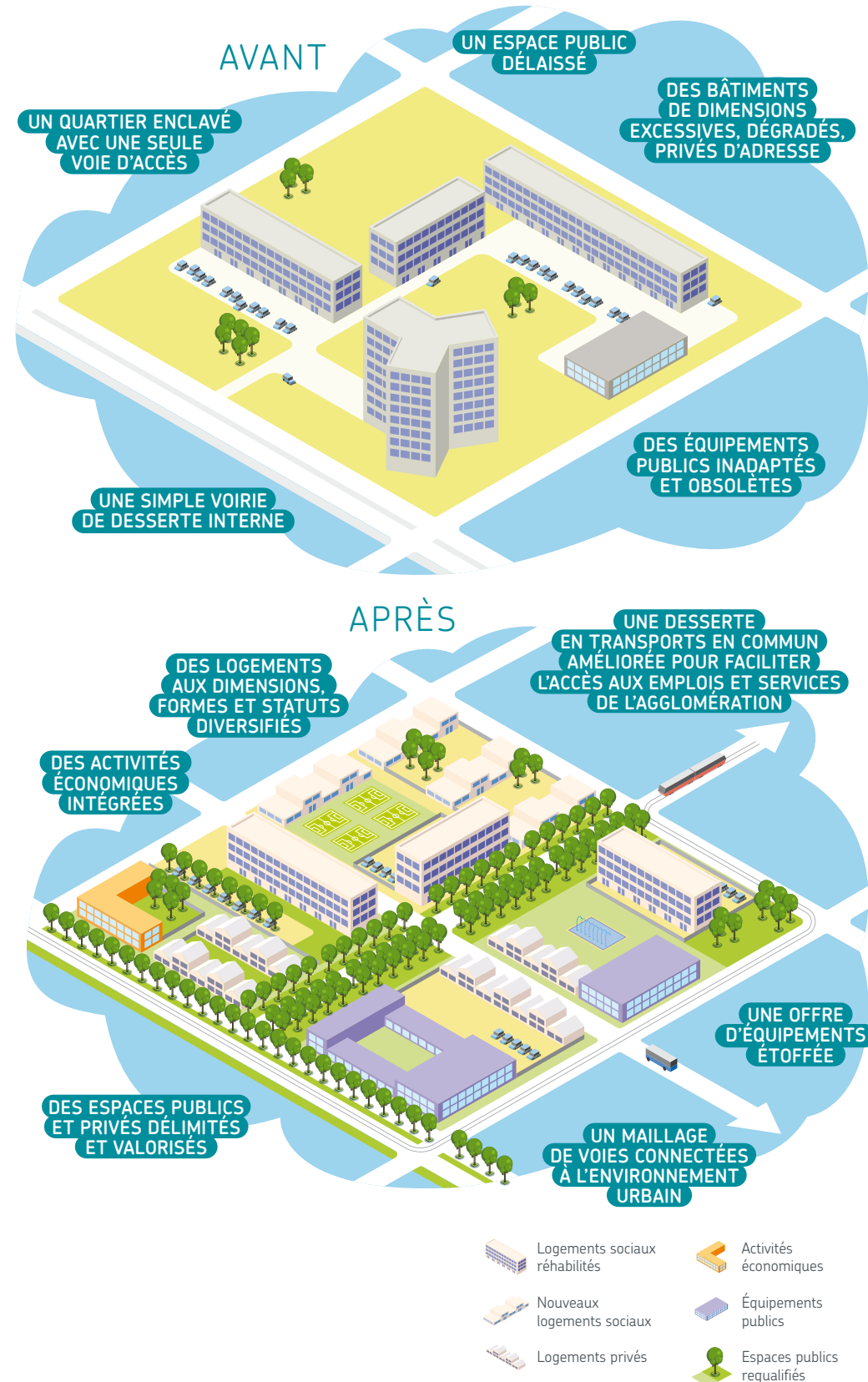
Cette loi engage notamment des mesures structurantes dans le domaine du logement pour favoriser le vivre-ensemble et lutter contre les phénomènes de ségrégation territoriale et de « ghettoïsation » de certains quartiers et crée de nouveaux droits au bénéfice de l'ensemble des citoyens.

14 janvier 2017

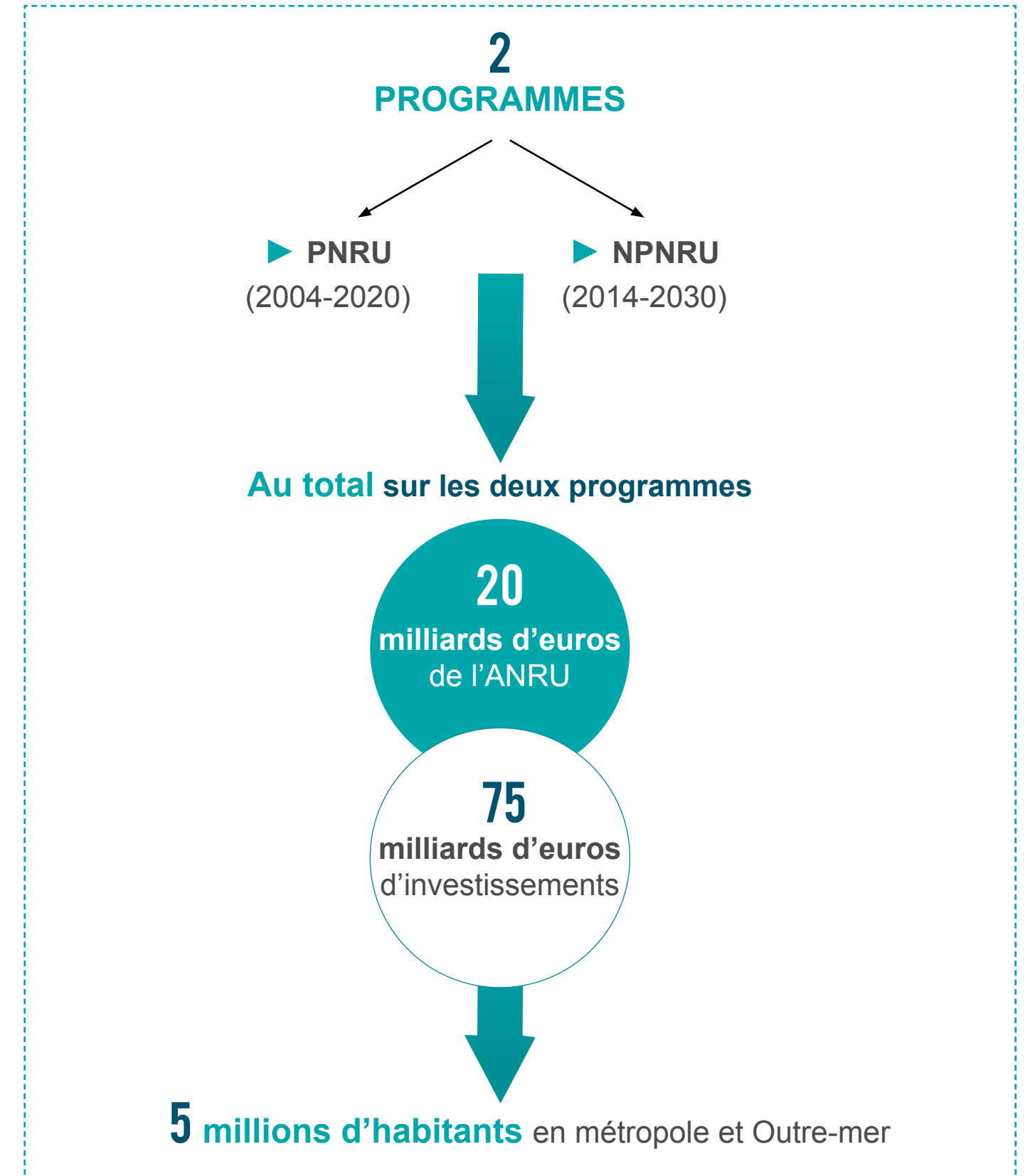
LA JOURNÉE CONVERGENCE CITOYENNE

Le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Patrick Kanner, et la secrétaire d'État chargée de la ville Hélène Geoffroy, réunissent, 250 acteurs de la politique de la ville dont des conseillers citoyens (Paris).

LE RENOUVELLEMENT URBAIN : REDONNER VIE AUX QUARTIERS



LE RENOUVELLEMENT URBAIN EN QUELQUES CHIFFRES



LE PREMIER PROGRAMME NATIONAL DE RENOVATION URBAINE > 2004-2020

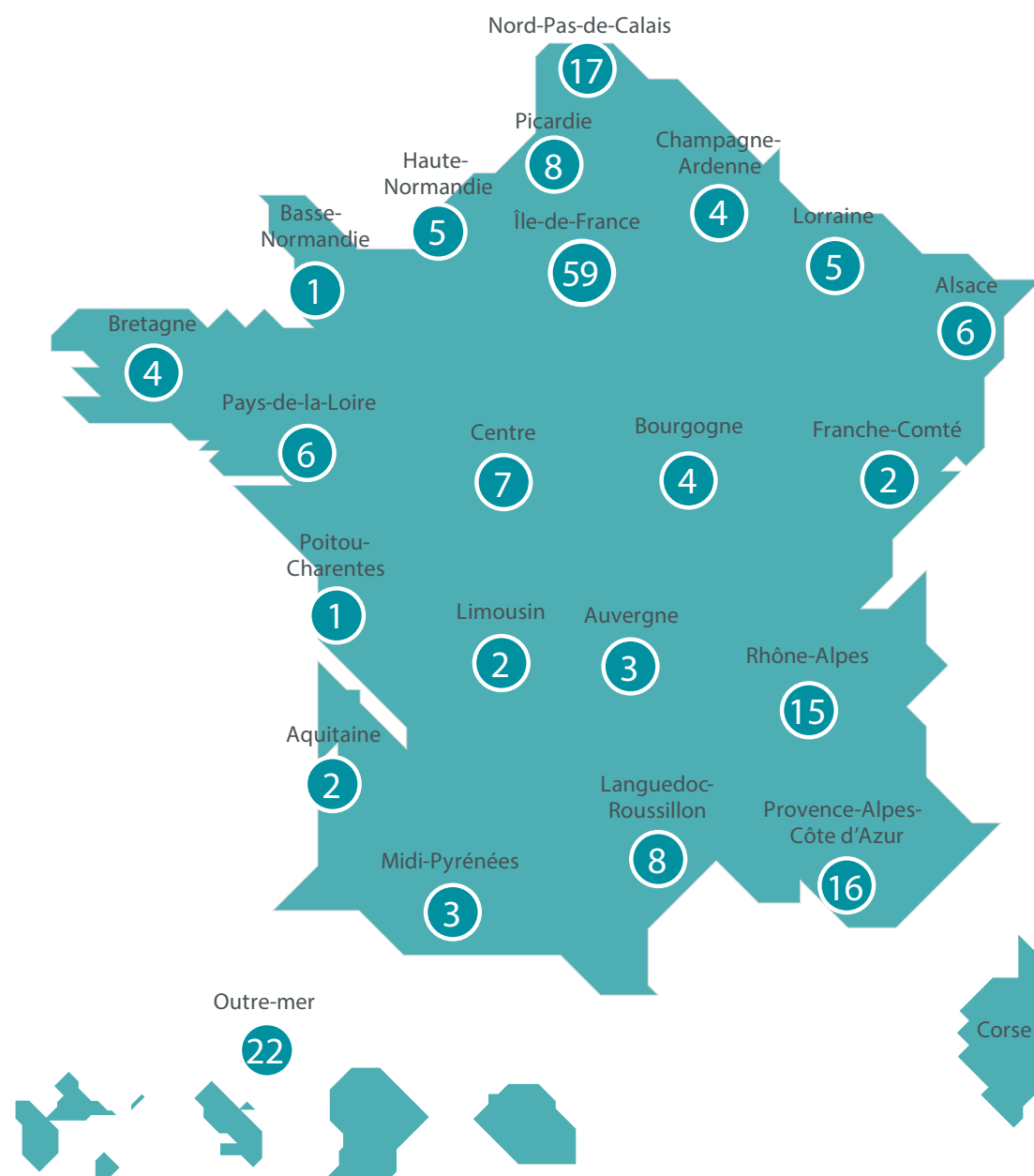
- **400** conventions signées
- **4 MILLIONS** d'habitants concernés
- **12,5 MILLIARDS** de subventions de l'ANRU
- **50 MILLIARDS** d'investissements au total
- **10 MILLIARDS** versés depuis le début du Programme
- **600 000** logements déjà réalisés ou réhabilités
- **150 000** logements démolis
- **25 MILLIONS** d'heures d'insertion, **59 000** bénéficiaires

→ *Premier effort massif de transformation
des quartiers en difficulté partout en France*

LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN > 2014-2030

- ▶ Lancé par la **loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine** du 21 février 2014, dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville
- ▶ Concerne les grandes villes ou les villes moyennes, en métropole et Outre-mer, les quartiers de grands ensembles HLM ou centres anciens dégradés
- **7,4** milliards d'euros de l'ANRU :
 - > **6,4** milliards d'euros grâce au concours d'Action Logement (subventions et prêts)
 - > **1** milliard d'euros supplémentaire apporté par l'Etat et annoncé par le Président de la République le 27 octobre 2016
- **25** milliards d'euros investis par l'ANRU et ses partenaires (bailleurs, Caisse des dépôts, villes et EPCI, régions et départements...)
- **450** quartiers : 200 Quartiers d'Intérêt National et 250 Quartiers d'Intérêt Régional en métropole et en Outre-mer

NPNRU : LES 200 QUARTIERS D'INTERET NATIONAL



NPNRU : CONTINUITE ET INNOVATIONS

► **Des principes communs forts avec le PNRU à l'échelle du quartier** : mixité, diversification, désenclavement, etc.

► **Un triple changement d'échelle**

Échelle géographique

Des projets conçus et portés au niveau intercommunal et plus seulement au niveau du quartier et de la ville

Échelle thématique

Dans le cadre du contrat de ville, un lien fort avec tous les sujets : habitat, économique, transports, éducation, santé, etc.

Échelle temporelle

Des projets pensés d'emblée sur 10 ou 15 ans

► **Une contractualisation en deux temps**

Une phase de **conception des projets**, dans le cadre d'un « protocole de préfiguration »



Une phase de **mise en œuvre des projets**, dans le cadre opérationnel d'une « convention pluriannuelle de renouvellement urbain »

PREMIERE PHASE : LE PROTOCOLE DE PREFIGURATION

- Les **116 protocoles de préfiguration intercommunaux** portant sur les 200 quartiers nationaux ont été examinés en 2016
- **Plus de 500 millions d'euros déjà validés** (investissement et ingénierie)
- Sur cette seule phase de préfiguration déjà :
 - **10 700 logements actés en démolition**
 - **Plus de 3 000 logements prévus en réhabilitation**
 - **Plus de 2 300 logements sociaux prévus en reconstruction en dehors des quartiers**

DEUXIEME PHASE : LA CONVENTION OPERATIONNELLE

- Première convention signée à Rennes le 16 février 2017
- Prochaine signature à Pau
- Signature des prochaines conventions opérationnelles pour les **200 Quartiers d'Interêt National** tout au long des années 2017 et 2018

NPNRU : PREMIERES OPERATIONS

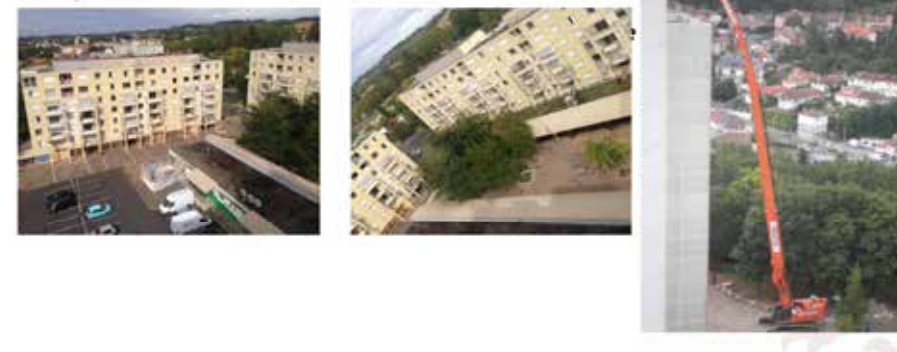
Clermont-Ferrand
Démolition de la « Muraille de Chine »
Déconstruction de 522 logements



Bron - Démolition de l'UC1
- 330 logements surplombant deux infrastructures autoroutières
- 12 étages, 220m de long
- Relogement en cours depuis début 2016



Auch
Démolition des immeubles d'Artagnan et Porthos
- 30 ménages relogés depuis fin 2015
- Démolition en cours



Alfortville
40 logements sociaux - 16 PLUS, 24 PLAI
Dépôt PC : mai 2016
OS : octobre 2016
Mise en service : 1^{er} trimestre 2018



Alfortville
8 logements sociaux en VEFA
(au sein d'une opération d'accession)
Dépôt PC : juin 2016
OS : mi 2016
Mise en service : fin 2018



Alfortville
30 logements sociaux - 18 PLUS, 12 PLAI en VEFA
Contrat de réservation : juin 2015
Obtention PC : novembre 2015
OS : 2^{ème} semestre 2016
Mise en service : 1^{er} semestre 2018



LA CONVENTION OPERATIONNELLE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE PAU PYRENEES

► 3 ambitions pour le quartier de Saragosse

- Enrayer la paupérisation du quartier
- Redonner une attractivité résidentielle à un quartier qui mixe une part importante de copropriétés et du logement locatif social
- Inscrire Saragosse au cœur du projet de développement de l'agglomération de Pau

► Des atouts de taille

- Une localisation proche du centre-ville encore améliorée par l'arrivée d'un tramway
- Un label EcoQuartier, gage de performance énergétique et d'exemplarité



- Un projet mené au titre du PNRU lauréat du Programme d'Investissements d'Avenir « Ville et territoires durables »



> Une plus-value pour le projet de renouvellement urbain

- 10 M€ seront investis pour l'amélioration du cadre de vie des habitants via une démarche de silver économie, de smart city, une meilleure gestion des encombrants...
- une démarche de réduction de la consommation énergétique des ménages, notamment via le raccordement à un réseau de chaleur du parc public et privé et la rénovation énergétique des bâtiments
- un axe fort sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées, via l'adaptation des logements, la mise en place d'une conciergerie, le développement de nouvelles formes d'habitat partagé et l'intégration des habitudes de vie des personnes âgées dans l'aménagement de l'espace public

► Un projet de renouvellement urbain fondé sur 4 axes stratégiques

1. Un programme complet d'interventions sur le logement

- Des démolitions
- Un programme ambitieux de requalification du logement locatif social pour une plus forte attractivité
- Des interventions d'amélioration sur les logements privés
- Le développement conséquent d'une offre neuve privée
- Un accompagnement spécifique pour les copropriétés fragiles

Au total

- **Plus de la moitié des logements HLM réhabilitée** selon trois critères : le confort, la superficie et la création de balcons ou terrasses, avec un travail spécifique sur l'aménagement paysager des pieds d'immeuble
- **Plusieurs centaines de nouveaux logements privés construits (dont un tiers aidé par l'ANRU)** ainsi qu'une résidence étudiante



Villa du Midi, programme immobilier de 34 logements, Béarnaise Habitat

2. Un nouveau lieu de vie central avec la future place Laherrère

Identifiée comme le cœur du quartier, cette place a vocation à être un espace partagé autour d'un **programme mixte de logements étudiants**, un **pôle entrepreneurial** (implantation d'activités économiques et de services nouveaux), des **équipements et services publics de proximité**



Future place Laherrère

3. Des aménagements qui redonneront une véritable qualité aux espaces publics, notamment avec la création d'un parc de 10 hectares

Un parc central de 4 ha et un jardin linéaire au pied des immeubles, véritable transition entre l'espace public et l'espace privé, une coulée verte aménagée le long du futur Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)



Aménagement de la coulée verte avec l'arrivée du BHNS

4. Des équipements publics (crèches, centre social) bien identifiés des habitants, qui seront confortés pour améliorer leur capacité d'accueil. En complément, un pôle socio-éducatif sera créé, regroupant 3 structures phares du quartier autour d'un projet commun pour assurer une continuité éducative et mieux répondre aux besoins des publics : la MJC et l'école des Fleurs, le stade des Bleuets



Maquette de la MJC des Fleurs

► Un projet d'ores et déjà lancé

La collectivité a engagé dès 2015 / 2016 les premières réalisations

- Reconstruction de la MJC des Fleurs
- Mise en place du marché hebdomadaire sur la plaine des jeux
- Démolition du site Laherrère
- Ouverture de la Maison du citoyen et du projet urbain
- Actions de concertation avec les habitants du quartier, en lien avec la Gestion urbaine de proximité

- **Au titre du NPNRU, mobilisation d'un investissement global de près de 127M d'euros d'investissement avec une participation de l'ANRU de 39M (30%) combinant subventions et prêts**

NPNRU : LES HABITANTS ACTEURS

► La co-construction et l'implication citoyenne



Clermont Communauté

- **Favoriser la participation active des habitants** afin de valoriser leur expérience et de répondre au mieux à leurs attentes
- **Les impliquer depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre et l'évaluation du Projet de Renouvellement Urbain**
- **Associer les habitants à la transformation de leur cadre de vie grâce :**
 - **aux conseils citoyens** pour co-construire les programmes d'action avec les habitants, en s'appuyant sur leur expertise d'usage et en leur permettant de porter leur parole au sein des instances de pilotage des projets
 - **à la maison du projet**, lieu de ressources et d'échanges que les citoyens pourront utiliser de façon autonome
- **2 millions d'euros mobilisés en 2016 pour la formation des conseils citoyens par l'Ecole du Renouvellement Urbain (ERU).**

NPNRU : LES OUTILS DE LA MIXITE SOCIALE



► L'équilibre territorial dans l'offre de logements

- **Reconstitution des logements sociaux** démolis hors des quartiers prioritaires
- **Construction de logements diversifiés** dans les quartiers, avec des équipements et services de qualité : écoles, crèches, gymnases, médiathèques...
- **Approche intercommunale et interbailleurs des attributions de logements**

► Les grands principes du relogement

- **Qualité des parcours** résidentiels des ménages, dans des conditions financières compatibles avec leurs ressources
- **Accompagnement social des ménages**
- **Indemnité compensatoire** de loyer pour le relogement hors quartier

AUTRES ACTIONS DE L'ANRU EN FAVEUR DES QUARTIERS

► L'ANRU, investisseur d'avenir

L'ANRU est opérateur de 6 programmes en faveur de la jeunesse, de la ville et des territoires durables

Les crédits alloués à l'ANRU pour l'ensemble de ces programmes s'élèvent à **783 millions d'euros**, dont 583 millions d'euros de subventions et 200 millions de fonds propres



● **PROJETS INNOVANTS** en faveur de la Jeunesse

● VILLE DURABLE ET SOLIDAIRE

71 millions d'euros

Viser la très haute performance et l'innovation environnementale pour le renouvellement urbain

● LES QUARTIERS COMME TERRITOIRES D'INNOVATION

50 millions d'euros complémentaires



Lancement le 14 mars 2017 de la démarche ANRU +

Favoriser l'innovation et les investissements publics-privés dans les quartiers du NPNRU, en articulation avec les Programmes d'Investissements d'Avenir

L'ambition du co-investissement

- **200 M€ de fonds propres** destinés à être co-investis dans des projets immobiliers, avec des acteurs de marché, dans les périmètres des **1 500 QPV**, qui permettront de constituer un portefeuille de **1 300 M€** d'investissement
- **UNE CONVENTION DE PARTENARIAT** signée entre l'ANRU et la Caisse des Dépôts, qui ont décidé d'investir ensemble aux côtés d'investisseurs privés
- **INTERVENTION** sur l'immobilier tertiaire, le commerce, les résidences gérées, les projets structurants...



SIGNATURE DE LA CONVENTION DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE PAU

EN PRESENCE DU PREMIER MINISTRE – LUNDI 20 MARS 2017